

Nouvelle procédure de dépôt d'une demande d'inscription au Catalogue français (toutes espèces)

Il est désormais possible de déposer une demande d'inscription au Catalogue Officiel français par courriel en suivant la procédure suivante :

- Téléchargez sur le site www.geves.fr les documents nécessaires au dépôt de votre demande d'inscription pour l'espèce concernée,
- Une fois les formulaires remplis et signés, **créez 1 fichier PDF par variété en demande d'inscription** constitué de l'ensemble des formulaires demandés,
- Nommez votre fichier PDF selon la nomenclature suivante : « CTPS-Nomdevotresociété-Nomespèceconcernée-référenceobteneurdelavariété »

Par exemple : si vous déposez une variété de tournesol qui a la référence « TOU333 » et que votre société s'appelle Société SAS, alors les formulaires de votre variété doivent être regroupés dans un fichier nommé : « CTPS-Société-Tournesol-TOU333.pdf »

- **Libellez l'objet de votre e-mail de la façon suivante :**
 - o « **CTPS : Demande d'inscription au Catalogue – Tournesol** »
- Dans un même e-mail pour une même espèce, joignez une ou plusieurs demandes d'inscription selon la taille des fichiers PDF correspondants,
- Dans le corps de votre mail, précisez bien le ou les variétés que vous déposez,
- **Adressez votre e-mail à l'adresse suivante : ctps@geves.fr** (vous pouvez demander un accusé de réception et/ou une confirmation de lecture de votre message) en mettant en **copie systématiquement le Secrétaire Technique de la section concernée**,
- Vous recevrez par retour d'e-mail un accusé de réception de votre message puis un accusé de réception de votre demande d'inscription dès que celle-ci aura été prise en charge et traitée

N'envoyez pas votre demande en version papier si celle-ci est envoyée par email

Comme pour un dépôt par courrier, votre demande d'inscription par e-mail **doit être complète.**

Rappel des autres procédures proposées

- Dépôt d'une demande d'inscription par courrier postal (toutes espèces)

Vous avez évidemment toujours la possibilité d'envoyer vos demandes d'inscription en format papier par courrier postal **mais vous n'êtes plus obligé de fournir plusieurs exemplaires papier par demande.**

L'original signé suffit, tout en respectant les deux conditions suivantes :

- Votre demande d'inscription doit être imprimée et envoyée en **1 exemplaire en Recto et non agrafée.**
- Elle ne doit pas être envoyée par email si vous avez choisi de l'envoyer par courrier postal.